



organise,
met à jour et diffuse
l'information utile



favorise les rencontres
entre les parents,
les professionnels de l'accueil
individuel et les enfants



permet d'échanger
sur les pratiques et
les expériences de chacun

Parents ou futurs parents

Vous recherchez
un mode d'accueil
pour votre enfant ?

Le Relais

vous informe
sur les différents mode d'accueil
(collectifs ou individuels)

sur les aides financières
(CAF, crédit d'impôt...)

vous transmet
la liste et la disponibilité
des assistants maternels agréés
du Pays des Sources

vous accompagne
dans vos démarches administratives
(contrat de travail, bulletin de paie, déclarations...)



Professionnels de l'accueil individuel

Vous êtes disponible
pour accueillir un enfant
ou
vous accueillez des enfants

Le Relais

vous accompagne
dans l'exercice de votre profession
(accueil de l'enfant, relations avec les parents...)

vous informe
sur vos droits et obligations
(contrat de travail, salaire, déduction fiscale...)

vous invite
à participer à des temps
de rencontres, d'animations et de formation
(activités d'éveil, ateliers d'échanges, formation continue...)

